

La construction sociale de la vocation sacerdotale

Philippe Cibois
Laboratoire Printemps

Dans certaines formes d'engagement politique, caritatif ou humanitaire, la référence à la vocation religieuse a été fréquente : on la rencontre en particulier dans les engagements proches du parti communiste où on faisait référence à l'attitude d'oubli de soi. Les comparaisons encore utilisées aujourd'hui manifestent cependant que la vocation est considérée comme une réalité qui conduit au désintéressement personnel mais surtout comme un attribut strictement personnel qui surdétermine l'individu. "Avoir la vocation", c'est dans le registre militant comme une propriété intime, acquise on ne sait trop comment mais qui explique les comportements de l'individu.

On voudrait ici s'inscrire évidemment en faux contre cette perspective et montrer qu'une vocation religieuse très classique, la vocation sacerdotale, n'est pas tant une affaire personnelle que collective et qui plus est, perçue comme telle par l'institution ecclésiale. Pour ce faire, nous rendrons compte de la manière dont cette vocation était collectivement mise en œuvre et subjectivement ressentie en utilisant divers témoignages ainsi que l'expérience personnelle de l'auteur qui date des années 1950 à 1960.

Avant d'étudier la manière dont est vécue la vocation aujourd'hui, il faut rendre compte de l'évolution de ce concept qui a commencé par désigner un appel divin dont le prototype catholique est celui de l'Annonciation. Selon cette perspective, Dieu propose en premier et il attend une réponse de l'interlocuteur humain : cette manière de faire qui à l'origine concernait chaque personne, interpellée par la *bonne nouvelle*, (l'évangile) et qui avait à lui donner une réponse personnelle. Du fait de la transmission familiale de la foi, la vocation s'est ensuite spécialisée dans l'appel à la perfection par le biais de la vocation monastique, puis sacerdotale, quand, en Occident, le sacerdoce s'est rapproché des exigences du monachisme. La Réforme va évidemment modifier la manière de faire en montrant que la vocation (*beruf*) s'adressait à toute personne par le biais de son insertion dans le monde et en particulier de son métier (avec les conclusions que Weber en a tirées pour le développement du capitalisme). La *Réforme catholique*¹ qui a suivi le Concile de Trente a vu se poursuivre la "monachisation" du clergé dont témoigne la spiritualité des nouveaux ordres créés (Prêtres de Saint-Sulpice, Oratoire) qui sont des sociétés de prêtres qui ont des pratiques monacales et qui incitent les jeunes qu'ils forment à vivre leur sacerdoce comme des moines.

Pour juger d'abord de la manière dont l'Eglise voit la question aujourd'hui, prenons comme référence le canon 1578 de l'actuel *Catéchisme de l'Eglise catholique* (1992)²:

Nul n'a un droit à recevoir le sacrement de l'Ordre. En effet, nul ne s'arroge à soi-même cette charge. On y est appelé par Dieu (cf. He 5, 4). Celui qui croit reconnaître les signes de l'appel de Dieu au ministère ordonné, doit soumettre humblement son désir à l'autorité de l'église à laquelle revient la

1 A la suite de Paolo Prodi, *Christianisme et monde moderne*, Gallimard / Seuil, 2006, il faut distinguer la *Réforme catholique* (positive, qui crée les séminaires) de la *Contre-réforme* (qui crée l'*Index* par exemple)

² <http://www.vatican.va/archive/FRA0013/INDEX.HTM>

responsabilité et le droit d'appeler quelqu'un à recevoir les ordres. Comme toute grâce, ce sacrement ne peut être reçu que comme un don immérité.

Cette position, qui va être explicitée, date du Concile de Trente ; le *Catéchisme du Concile de Trente* (chap.26^e)³ déclare déjà qu'en ce qui concerne le sacrement de l'ordre,

On ne doit donc imposer témérairement à personne le fardeau de Fonctions si augustes. Ceux-là seuls doivent en être revêtus qui peuvent le soutenir par la sainteté de leur vie, par leur science, leur Foi et leur prudence. « *Que nul ne vienne (donc) s'attribuer de lui-même cet honneur s'il n'y est appelé de Dieu comme Aaron* » c'est-à-dire s'il n'y a été appelé par les Ministres légitimes de l'Eglise

La référence scripturaire de l'épître aux Hébreux est identique dans les deux catéchismes et explicite le fondement de la doctrine catholique de la vocation : l'appel à servir Dieu provient de Dieu et la réalité de cet appel doit être appréciée par l'autorité de l'église. Cependant, si l'intéressé lui-même ne peut décider de devenir prêtre, il doit cependant croire qu'il est appelé, puis soumettre sa perception à l'Eglise. On voit bien ainsi que la doctrine catholique va prendre en compte les deux points de vue : le point de vue subjectif de celui qui croit avoir la vocation et le point de vue extérieur de l'Eglise qui juge s'il en est bien ainsi. On a là toute la logique de la vocation dont je vais montrer que dans les deux cas, elle est bien socialement construite.

On trouve dans les écrits de Charles Suaud (1974, 1975, 1976, 1978) une problématique et un terrain. La problématique est liée à l'habitus et le terrain est celui de la Vendée et des petits séminaires jusqu'aux années 70 où la généralisation du collège public change la donne. Charles Suaud distingue deux phases dans le "travail d'inculcation de la vocation sacerdotale" : le repérage vers 9-10 ans des signes de la vocation, puis le travail du petit séminaire proprement dit (Suaud 1974 : 85). Le contexte est celui de la Vendée, c'est-à-dire d'une région qui se trouve être une des plus chrétiennes de France au sens traditionnel : nous sommes en région rurale où l'Eglise a le monopole de l'enseignement. On peut donc se demander si ce modèle d'inculcation est spécifique de cette manière d'être et si en milieu urbain à la même époque on retrouve le même mode de fonctionnement. Précisons maintenant ces deux phases.

Il y a tout d'abord un repérage initial vers 9-10 ans qui se fait sous la forme d'interrogation par un prêtre, qui est le confesseur habituel de l'enfant, pour lui demander s'il n'envisage pas de devenir prêtre. Cette question n'est posée à l'enfant que si le prêtre a repéré ses "aptitudes" qui sont la bonne volonté en général (son souci de bien faire) et également, mais à un moindre degré son niveau scolaire et sa position sociale (il est difficile à un fils d'agriculteur auquel ses parents pensent laisser leur exploitation d'envisager une autre carrière).

Quand une vocation est ainsi "repérée", le petit séminaire est la voie normale : on y acquiert à la fois les compétences scolaires qui permettront au futur prêtre d'être reconnu par la communauté où il aura à exercer, mais aussi on s'y livrera au travail d'incorporation de l'habitus du prêtre fait de vie de prière et de rituel religieux.

Pour Charles Suaud, ce modèle était lié à une structure sociale : quand le prêtre perd la place centrale qu'il occupait dans la société vendéenne ; quand de plus le système des collèges devient la norme scolaire, la décroissance des petits

³ <http://catechisme.free.fr/trente/index.html>

séminaires correspond à une "crise des vocations" car l'incorporation de l'habitue ne se fait plus et le groupe social des prêtres ne peut plus se reproduire. En ce qui concerne les éventuelles pressions sur l'enfant qui s'exerceraient en petit séminaire, Charles Suaud (1978) pense qu'il s'agit plutôt d'une relecture anachronique faite par des anciens qui relisent leur situation d'alors à l'aune des valeurs d'aujourd'hui.

Situons nous maintenant à la même époque mais en milieu urbain, dans une paroisse parisienne du 15^e arrondissement (St-Lambert de Vaugirard) dans les années 50 à 60. Une description en a été faite par l'écrivain G. Bagnet qui relate ses souvenirs d'avant guerre. On y voit bien la symbiose entre la vie religieuse de la famille, celle de la paroisse et celle de l'école paroissiale.

Vaugirard n'était pas tout à fait Paris. Mon père, pour son travail s'y rendait quotidiennement, certains jours deux fois dans la journée. Le métro, qu'il distinguait du Nord-Sud dont il se plaignait, l'y amenait. Ou le 18, le tramway rouge et blanc que nous, les gamins, adorions prendre en marche, ce qui était bien sur interdit mais l'interdiction doublait le plaisir de la course. Il avait son terminus près de chez nous et son point final à Saint-Sulpice. Le 18 était le *tram* du religieux. Il allait, pour nous, d'une église à l'autre, de notre paroisse à Saint-Sulpice imposante par sa grandeur et sa dignité, à qui, surtout, je trouvais un air de château-fort en raison de ses deux tours. Pour cela je l'aimais bien. Ma mère nous y menait certains dimanches, après des sorties au Luxembourg, ou une visite sur les quais. Je trouvais longuets les *Saluts du Saint-Sacrement* qui terminaient notre après-midi, mais les couleurs des cérémonies, les fumées d'encens brûlé à profusion, la puissance de l'orgue m'impressionnaient. Puis nous rentrions à la maison dans notre village de Vaugirard. (...)

Cependant le centre de notre jeune vie sociale était la paroisse. L'église provinciale, modeste d'apparence en haut de la petite place, face à la rue de Vaugirard, fut bien davantage qu'un lieu de culte. Avec le patronage, le Mouvement de jeunesse, elle assurait nos loisirs, garantissait nos *fréquentations* et nos amitiés. Dans son *cercle* quand nous rejoignirent les aînés, nous eûmes nos premiers affrontements politiques. Bien avant cela, nous avons trouvé chez elle nos premiers journaux. Par eux nous avons fait connaissance de *Bicot* et de *Tintin* qui jouait ses premières aventures. Tous deux faisaient partie de la paroisse. Nous n'en doutions pas.

Nos parents nous avaient mis à l'école paroissiale : Saint-Louis pour les garçons, Sainte-Clothilde pour notre soeur. Dans leur ville, ils avaient été à Saint-Gilles et à Sainte-Thérèse. Les noms avaient changé, mais c'était bien le même enseignement, catholique, l'école *libre*. Nous en étions fiers. Nous regardions de haut, mais surtout avec inquiétude, celle d'en face : l'école *sans-Dieu*. Et ce nom, dans nos imaginations, creusait de terrifiants abîmes.

Nous allions à notre école *libre* en *rangs*. Nos *rangs*, nous y conduisaient et nous en ramenaient quatre fois par jour, chaque jour de la semaine ; en *rangs*, marchant deux par deux, nous étions conduits par un maître dévoué. Je le revois encore, il va, les mains derrière le dos, la tête que coiffe un chapeau de feutre aux bords relevés et rigides, inclinée vers le bas, une attitude qui signe sa modestie, comme si, pour ne pas se laisser distraire il ne s'autorisait pas à regarder autour de lui, mais en réalité il est très attentif à ne pas perdre un seul des garçons qui lui ont été confiés ; il se tient légèrement en arrière des deux derniers élèves, un peu sur le côté d'où il a une vue complète du *rang*

Georges Baguet, *Le miroir allemand*, Desclée de Brouwer, 1997, p. 51-56

Cette description, bien qu'elle date d'avant la seconde guerre mondiale est encore valide pour la vie paroissiale des années 50 : les élèves de l'école paroissiale vont encore en rang de l'école jusqu'à des points de dispersion rayonnant autour de

l'Eglise. Si la paroisse de St-Lambert est située dans le 15^e arrondissement de Paris, elle est peuplée de nombreux anciens ruraux de fraîche importation qui ont trouvé dans le milieu paroissial un enracinement analogue à leur paroisse rurale d'origine.

L'*externat* Saint-Louis, école paroissiale mise sous l'invocation de Saint-Louis mais qui s'oppose au prestigieux lycée Saint-Louis qui lui dispose d'un *internat*, est une école paroissiale de garçons assurant l'école primaire et les classes de fin d'études. Si la prière y est dite le matin et si des crucifix sont dans chaque salle, il n'y a pas d'autres activités religieuses qui y soient présentes. Par contre le clergé paroissial vient y assurer le catéchisme et confesser les élèves : c'est plus par cette symbiose que peut se faire la présentation de la vocation.

Celle-ci était faite pendant le catéchisme de deuxième année (la troisième année étant alors la dernière, celle de la communion solennelle) : le prêtre eut recours au raisonnement suivant : "Dieu suscite des vocations et il est possible qu'il le fasse pour un certain nombre d'entre vous. Vous le saurez si une petite voix au fond de vous vous dit que vous êtes peut-être appelé". La difficulté de ce raisonnement résidait dans le fait que la "petite voix", ou voix de la conscience; si elle était entièrement personnelle, était en même temps la voix de Dieu, ce qui pour un enfant de 10 ans est assez impressionnant de se voir peut-être mis en relation directe avec la majesté divine.

La proposition impersonnelle, faite au catéchisme, se devait d'être confrontée à l'expertise du confesseur qui jugea que puisque la question se posait à l'enfant, c'est qu'il avait de bonnes chances d'être choisi, ce qui revient à dire que si un enfant est réceptif aux injonctions émises pour tous, c'est qu'il est particulièrement attentif et docile, c'est-à-dire qu'il dispose des "aptitudes" déjà évoquées.

On voit déjà que dès l'origine, au moment du repérage, l'aspect collectif de la vocation sacerdotale : pour que la proposition faite officiellement dans le cadre de l'enseignement religieux de la vocation sacerdotale comme manière de servir Dieu fonctionne, il suffit que l'enfant se pose la question. *A priori* la réponse est dans le fait de se poser la question et il suffit, pour se poser la question, d'être attentif et de bonne volonté. On voit que de cette manière, la seule intégration particulièrement réussie au système catholique suffit pour avoir la vocation. Il n'est pas besoin de désir, d'identification à un prêtre connu et apprécié, il suffit d'une bonne volonté.

L'enfant n'a pas besoin d'être attiré par les choses religieuses : celles-ci font partie de son environnement normal. La messe par exemple est perçue comme une réalité plutôt longue et ennuyeuse⁴ sauf pour celui qui est enfant de chœur car il a des choses à faire et doit être sur ses gardes pour les faire au bon moment, ce qui fait qu'il ne voit pas le temps passer. Dans cet environnement, être enfant de chœur peut donc être perçu non comme un attrait pour les cérémonies religieuses mais comme une manière agréable de ne pas s'y ennuyer.

Le milieu paroissial procédait donc collectivement à la proposition de la vocation sacerdotale et au repérage des enfants ayant répondu positivement à cette proposition du fait de leur "aptitude" socialement construite. Comme la paroisse disposait de toute une batterie de mouvements de jeunesse, aucune proposition d'utiliser le système des petits séminaires n'était faite mais le lycée était prescrit du fait de la nécessité d'études classiques.

⁴ Comme le *Salut du St-Sacrement* de Saint-Sulpice cité par Georges Baguet

Le mouvement scout par exemple continuait l'imprégnation religieuse antérieure. La vie religieuse y était très présente : pendant les camps, messe en plein air tous les matins, *benedicite* avant les repas, grâces après, prière du soir après le feu de camp quand il ne reste que des braises rougeoyantes. "Dieu premier servi", la devise de Jeanne d'Arc est appliquée avec ostentation : on dit la messe d'abord, on lève les couleurs ensuite. Les différentes étapes du scout, promesse, deuxième classe, première classe, comportent des épreuves de connaissances religieuses.

Quant à la manière de vivre ces réalités, le texte de la promesse scout le précise bien : "Sur mon honneur et avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise et la patrie, à aider mon prochain en toute circonstance, à observer la loi scout". L'*honneur* était une notion tout à fait livresque tirée tout droit d'une chevalerie moyenâgeuse que la collection *Signe de piste* avait remise au goût du jour⁵, mais la partie du texte de la promesse qui était la plus développée, la plus souvent citée était celle relative au service du prochain : il fallait pratiquer la charité. C'était dit sans cesse mais les occasions de le faire, pour ce qui est des actions héroïques de sauvetage, n'arrivaient jamais fort heureusement. Pour ce qui est d'une pratique à l'intérieur du groupe qui était formé, de la patrouille, il s'agissait d'une structure hiérarchique avec des relations de commandement et d'obéissance où les rapports fraternels n'avaient guère leur place.

Mais bien qu'elle fussent colorées de religion, les vertus éducatives du scoutisme étaient cependant présentes : on apprenait à couper du bois, à s'orienter avec une carte, à allumer du feu (même sous la pluie) et plus profondément à gérer un groupe d'une façon autonome. Si on pouvait aspirer petit à petit aux tâches de chef de patrouille, puis plus tard de chef de troupe, le rôle de l'aumônier semblait nécessaire pour la vie de la troupe mais son rôle n'avait rien de passionnant.

Le repérage de la vocation s'inscrit dans le travail habituel du confesseur qui assure à la paroisse l'aumônerie du mouvement scout. Il peut ainsi vérifier que les aptitudes nécessaires à la vocation sont entretenues par la pratique éducative du scoutisme : cette opération se fait moins par l'inculcation religieuse du mouvement scout, que par l'insistance sur le dévouement à l'institution scout qui préfigure le dévouement à l'institution ecclésiale dont on attend qu'elle se situera dans la suite. En effet beaucoup de prêtres sont passés par le mouvement scout et dans les revues du scoutisme une rubrique particulière *pour un plus haut service* répertoriait les noms des anciens scouts s'étant dirigés vers la prêtrise.

Le mouvement scout étant paroissial dans son organisation, il continuait la symbiose entre la vie profane, passée au lycée et la vie religieuse passée à la paroisse. Ceci entraînait souvent un conflit larvé avec l'aumônerie du lycée qui voyait beaucoup de jeunes chrétiens affichés se désintéresser de son action.

A titre comparatif, examinons l'aumônerie des étudiants de Sorbonne, le *Centre Richelieu*, qui se définissait comme la paroisse du milieu étudiant. Ses activités étaient à la fois de type paroissial comme l'organisation de messes pour des publics d'une même formation universitaire mais aussi de type mouvement de jeunes : vente de journaux, cours de théologie et surtout organisation de grands événements dont le plus connu était le pèlerinage de Chartres comme le relate le récit suivant ;

⁵ Sur les liens entre cette collection et le scoutisme cf. Christian Guérin, *L'utopie Scouts de France*, Fayard, 1997

Cette année-là (1961) le thème en était "la Foi" : j'étais responsable d'un "chapitre", c'est à dire un groupe d'une trentaine de garçons de mon amphi que nous avons démarché dans les semaines qui précédaient en leur proposant à temps et à contretemps le billet de train du pèlerinage.

On alternait la marche discussion par groupe de cinq avec des temps de prière ponctués par le "Je vous salue Marie" dit *de Chartres* qui sur un rythme à quatre temps est tout à fait propice à servir de chant de marche. Les discussions portaient donc sur la foi : ce qui caractérisait la majorité des participants, c'était bien le doute. Catholiques oui, par tradition, mais les critiques marxistes et existentialistes taraudaient la croyance de chacun. Et le problème du mal ? Dieu n'est-il qu'une projection ? Et les turpitudes de l'Eglise au cours des siècles ? A la veillée du soir qui regroupait tout le pèlerinage furent baptisés deux étudiants. Le directeur du Centre Richelieu, le Père Lustiger, reprit son monde en main :

"Vous les chrétiens que la fatigue, la médiocrité, l'usure, ont tellement effacés et polis qu'il leur semble que leur christianisme, c'est un vieil habit et qu'il craque à certains endroits, vous ne vous rendez pas compte qu'il ne faut pas attendre je ne sais quel éblouissement qui viendrait comme de l'extérieur puisque depuis des années, le Père, le Fils et l'Esprit ont fait en vous leur demeure, puisque, par conséquent, depuis des années, vous l'avez, la foi".

C'était paradoxal mais efficace : il ne fallait pas chercher la certitude de la foi dans la réflexion intellectuelle, il fallait la trouver dans l'Eglise qui nous avait formé. Les discussions du pèlerinage n'étaient qu'un moyen pour amener chacun à retrouver la confiance dans l'institution et ses manifestations liturgiques. La conclusion allait dans ce sens :

"O vous tous les vieux baptisés, temples infiniment saints du Saint-Esprit, laissez l'Esprit de Dieu retourner votre coeur, retrouvez ce qu'a été votre baptême, comprenez quelle grâce inestimable Dieu vous a donné."

Pour laisser l'Esprit "retourner notre coeur", on ne lésinait pas sur les moyens : les cérémonies étaient grandioses, la fine fleur du chant liturgique apportait son concours. La chorale, soutenue par des trompettes était impressionnante.

Dans la cathédrale, le lendemain, avec quelques dizaines de kilomètres dans les jambes et les ampoules aux pieds, la cérémonie était grandiose, la chorale et les trompettes étant renforcées par les grandes orgues.

Le Père Carré, sur un registre plus traditionnel, reprit le message de la veille : "si vous vous fiez à Jésus-Christ, vous ne pourrez plus rougir de votre foi, vous n'aurez plus peur des exigences de votre foi." Les auditeurs auraient bien aimé l'inverse : être persuadé de la rationalité de leur croyance pour en accepter les conséquences. La stratégie du Centre Richelieu était inverse : s'appuyer sur des siècles de tradition liturgique et intellectuelle pour que la foi s'impose comme une évidence. D'une manière très classique, le doute n'était pas à approfondir intellectuellement, mais à bousculer par un sursaut de vie spirituelle. Je rentrais de Chartres fourbu mais avec une foi dans l'Eglise à déplacer les montagnes.

Souvenirs personnels de l'auteur rédigés en 1987

Comme la paroisse le fait implicitement, l'aumônerie universitaire, d'une manière tout à fait explicite cherche à rendre évidente la force de l'expérience religieuse. Du point de vue de la vocation, il n'y a pas travail de repérage, sauf contact individuel avec un prêtre mais, en particulier avec les responsables, un travail d'intériorisation de la norme d'obéissance à l'Eglise qui permet de ne pas remettre en cause une éventuelle vocation antérieure.

A partir du moment où celui qui pense avoir la vocation veut entrer au grand séminaire, c'est le prêtre qui le suit qui prend contact avec le supérieur du grand séminaire et qui l'assure ainsi du sérieux de la vocation du jeune.

Le grand séminaire dont il est rendu compte ici, pour la période des années 60 se trouve à Issy-les-Moulineaux : c'est un monument d'histoire qui a vu défilier Bossuet et Fénelon mais aussi Ernest Renan qui dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (publiés en 1883) y consacre un chapitre dans lequel il loue ses maîtres avec humour.

Les rapports des directeurs de Saint-Sulpice avec les élèves ont un caractère large et grave. Il n'y a sûrement pas un établissement au monde où l'élève soit plus libre. A Saint-Sulpice de Paris on pourrait passer trois années sans avoir eu aucune relation sérieuse avec un seul des directeurs. On suppose que le régime de la maison agit par lui-même. Les directeurs mènent exactement la vie des élèves et s'occupent d'eux aussi peu que possible. Si l'on veut travailler, on y est admirablement placé pour cela. Si l'on n'a point l'amour du travail, on peut ne rien faire, et il faut avouer qu'un grand nombre usent largement de la permission. Les interrogations, les examens sont presque nuls : l'émulation n'existe à aucun degré et serait tenue pour un mal. Si l'on considère l'âge des élèves, en moyenne de dix-huit à vingt-quatre ans, on peut trouver qu'une telle réserve est presque exagérée. Elle nuit sûrement aux études. Mais, quand on y a réfléchi, on trouve que ce respect suprême de la liberté, cette façon de traiter comme des hommes faits des jeunes gens déjà consacrés par l'intention du sacerdoce, sont la seule règle convenable à suivre dans la tâche épineuse de former des sujets pour le ministère le plus élevé qu'il y ait d'après les idées chrétiennes. J'estime même, pour ma part, que d'excellentes applications pourraient en être faites aux services de l'instruction publique et que l'Ecole normale, en particulier, devrait, sur certains points, s'inspirer de cet esprit.⁶

On sait que sur ce dernier point, celui des Ecoles normales, Renan a été entendu puisque ces Ecoles ont été comparées à des séminaires laïques. Pour le reste, à quelques nuances près, la description de Renan qui correspond aux années 1840 correspond assez bien à la réalité postérieure d'un peu plus d'un siècle, celle des années 1960.

Quelques explications s'imposent : un "directeur de Saint-Sulpice" est simplement un prêtre diocésain, membre de la compagnie de Saint-Sulpice fondée par Mr Olier, contemporain de St-Vincent de Paul et de Bérulle et qui au 17^e siècle a été un des artisans du renouveau catholique par le biais de la formation des prêtres. Tous les prêtres d'un séminaire dirigé par des "sulpiciens" sont des *directeurs*, en ce sens qu'ils sont chargés de la "direction spirituelle" des élèves du séminaire. A dire vrai, tous sauf un, le supérieur du séminaire, qui ne dirige personne mais le séminaire au sens habituel du terme.

Nous sommes là au cœur du dispositif ecclésial de la vocation : c'est l'Eglise en tant que telle qui décide qui peut être appelé et cette tâche est déléguée par l'Evêque du lieu au supérieur du séminaire qui décide, entouré du conseil des directeurs. En même temps, chaque élève est en relation personnelle intime avec un prêtre auquel il expose ses difficultés, ses doutes, qu'il entend en confession sous le sceau du secret. De ce fait un directeur n'est pas autorisé à parler de son dirigé en conseil. C'est la distinction juridique du *for interne* et du *for externe*⁷. Au *for interne* l'élève est suivi par son directeur, au *for externe*, les décisions sont prises par le conseil, son directeur s'abstenant. Le supérieur, pour pouvoir décider sur chacun n'est le directeur d'aucun élève. Dans les années 60 le terme de *père spirituel* tendait à remplacer le

⁶ Renan, p. 129-130 de l'édition Calman-Lévy de 1960

⁷ *For* vient de *forum* comme lieu de juridiction d'où l'expression encore utilisée du *for intérieur* qui signifie en propre "tribunal de la conscience"

terme de *directeur spirituel* qui lui-même s'était substitué à *directeur de conscience* de l'âge classique. Cette évolution marquait la diminution de la distance entre prêtres et laïcs: elle était d'ailleurs concomitante de l'évolution sémantique analogue dans le rapport au clergé quand, dans les mêmes années, l'expression "mon père" s'est substituée à l'expression "monsieur l'abbé" ou "monsieur le curé".

Par rapport à l'époque de Renan, les contacts du jeune avec les prêtres éducateurs étaient certainement beaucoup plus chaleureux avec une proximité qui rendrait impossible le fait de ne pas avoir une relation sérieuse en trois ans dans la mesure où il le voit une demi-heure toutes les semaines. Mais l'objectif est resté le même, celui de la liberté : le dirigé est libre de partir ou de rester, on lui le dit, il le sait et cela se met effectivement en pratique puisque très approximativement seulement la moitié d'une cohorte entrant en première année, était ordonnée prêtre à la fin de la 5^e année.

"On suppose que le régime de la maison agit par lui-même" a dit Renan et c'est toujours vrai dans les années 60 : il suffit pour cela d'examiner le programme d'un jour de semaine ordinaire : lever 6h, oraison 6h30 - 7h, messe 7h-7h45, petit-déjeuner 8h, cours 8h45-12h, 12h15 examen particulier, 12h30 repas, 13h-14h récréation, 14h-18h30 travail personnel (récréation 16h-16h30), 18h30 lecture spirituelle, 19h repas, 19h45 récréation, 20h30 complies puis grand silence.

Si la structure du travail intellectuel est claire (cours le matin, travail personnel l'après-midi), tout le reste, même les repas du midi et du soir, était lié à un exercice religieux. L'oraison qui précède la messe est un exercice qui se passe en silence où l'on rassemble 150 personnes (élèves et directeurs de première et deuxième année) très tôt le matin et où il ne se passe rien. Dans l'esprit du créateur de Saint-Sulpice (mais St-Ignace de Loyola dans ses *Exercices* a la même pratique), il s'agit de conduire à l'union mystique. En attendant cette éventualité, il s'agit plutôt de lutter contre le sommeil et des lectures pieuses peuvent y aider. Quant à l'*Examen particulier*, autre pratique sulpicienne, c'est un synonyme de l'examen de conscience et c'est simplement devenu un moment de prière personnelle. La *lecture spirituelle* quant à elle relevait plus d'une conférence journalière du supérieur qui commentait la vie de communauté et exposait un problème de spiritualité.

Ce qui n'était pas marqué dans l'emploi du temps parce que ça allait de soi, c'était la clôture et le silence. En principe on ne devait sortir du séminaire que le jeudi après-midi pour aider des activités paroissiales de jeunes. Médecin, coiffeur, librairie, tout était interne au séminaire mais pour aller consulter un dentiste ou pour d'autres raisons impératives, il fallait demander l'autorisation au supérieur qui ne la refusait d'ailleurs jamais.

Quant au silence, il était permanent en dehors des heures de récréation et des cours. Pendant une bonne partie du repas, on faisait la lecture d'un livre : vers le fromage, le supérieur donnait le signal de la discussion, qui se continuait par la récréation où jeux et sports tenaient aussi une grande place. Il y avait ainsi un équilibre entre des moments d'intériorisation encadrés et des moments de convivialité toujours organisés.

Tous les dimanches, les cinq années de séminaire, soit près de 300 personnes, se retrouvent pour la grand messe dans la grande chapelle du séminaire, réplique de la chapelle royale de Versailles. La liturgie, encore en latin, le Concile n'est encore

qu'annoncé, est majestueuse, le chant liturgique grégorien est très travaillé et de grande qualité. Pour les grandes fêtes et en particulier pour Pâques, la liturgie prend une ampleur particulière, envahissant toute la journée pendant la Semaine Sainte. Les polyphonies de Palestrina, de Vittoria ou d'Ingegneri alternent avec des pièces de chant grégorien plus dépouillées.

En fait la vie du séminaire est calquée sur la vie monastique : on y est encadré à chaque instant, entravé par la clôture et pris par le silence, mais on est libre de partir à chaque instant et il n'y a pas de contradiction en cela. Si dans la théologie catholique, on n'est pas libre de respecter ou non la loi de Dieu, on y est même tenu en conscience, on est tout à fait libre de suivre ou non les *conseils évangéliques*, c'est-à-dire le don de sa personne dans l'acceptation de l'obéissance, de la pauvreté, de la chasteté. Cependant, le prêtre ne fait pas de tels vœux mais une simple promesse d'obéissance à son évêque et de chasteté et comme la vie commune n'est pas imposée, la pauvreté est laissée à la conscience de chacun.

Chacun est libre de partir quand il veut mais "le régime de la maison agit par lui-même", c'est-à-dire que l'évidence du fonctionnement communautaire sert de garant à l'institution, comme la paroisse auparavant. Ce que Pascal avait déjà exprimé en incitant à s'agenouiller afin de croire, ce qui n'est pas exact car en s'agenouillant on confirme sa croyance mais on n'entre pas dans l'institution dans le but de croire. Par contre ce peut être une stratégie comme Renan l'avait repéré à son époque : "la pratique des directeurs ecclésiastiques et, en effet, le plus souvent, de conseiller à celui qui avoue des doutes contre la foi de ne pas y faire attention. Loin de reculer les vœux pour ce motif, ils les précipitent, pensant que ces troubles disparaissent quand il n'est plus temps d'y donner suite et que les soucis de la vie active du ministère chassent plus tard ces hésitations spéculatives. (p.166)".

Un siècle plus tard, la psychologie sociale étant connue de tous (et enseignée au séminaire), l'injonction est plutôt la suivante : "si vous vous plaisez ici, dans ce cadre de vie rude et monastique, vous pourrez vivre une vie de prêtre où vous vous efforcerez de retrouver cette vie de communauté fraternelle, de travail intellectuel, de liberté de parole et de prière ; si ce n'est pas le cas, il vaut mieux que vous vous en alliez". La proposition de l'évidence du cadre est la même mais l'essai en vraie grandeur offre une expérience décisive : ne restent que ceux qui s'y sentent bien. Quant à ceux qui restent, ils sont évalués finalement en fonction de leurs aptitudes examinées objectivement : bonne volonté, oubli de soi. Ce sont les mêmes caractéristiques que celles qui ont permis le repérage initial mais la vie dans le cadre du séminaire a permis de tester l'acceptation ou non, du point de vue du sujet. La règle traditionnelle qui est attestée pour le discernement des vocations est selon le Cardinal Verdier (1864-1940) : "sera-t-il heureux ?" ce que permet de tester le cadre du séminaire, et "fera-t-il du bien ?", c'est-à-dire est-ce que ses aptitudes, son projet, correspondent bien à celui de l'institution⁸.

Une question se pose cependant : toutes les vocations sont-elles précoces alors que l'on parle de "vocations tardives". En fait, ces vocations tardives étaient souvent le fait de jeunes n'ayant pas eu une scolarité classique et qui de ce fait devaient apprendre le latin dans un séminaire spécialisé, situé à Morsang sur Orge pour la région parisienne. Il accueillait beaucoup de jeunes d'origine ouvrière ayant

⁸ Joseph Rogé, *Le simple prêtre*, Casterman, 1965, p.146 (Merci à Charles Suaud de m'avoir signalé cette référence).

découvert leur vocation en fréquentant des mouvements d'actions catholiques comme la JOC. Ils représentaient au grand séminaire moins de 10% des effectifs. Quant aux vocations découvertes à plus de 40 ans, c'était l'exception.

Conclusion

Il devient possible de reprendre cette expérience d'une manière plus théorique en montrant que non seulement la vocation est le fruit d'un collectif d'engagement, ce qui est assez évident au vu de ce qui vient d'être décrit, mais qu'on peut lire le processus de la vocation dans un cadre interactionniste tel que défini par Dubar (par exemple 2006).

La confirmation de la vocation dure en général quinze ans, de 10 à 25 ans. Avant 10 ans, l'enfant a reçu la socialisation familiale et la socialisation religieuse, les deux étant en forte interaction et la socialisation scolaire, souvent en interaction avec les deux précédentes dans le cas des écoles paroissiales. La vocation débute quand la socialisation religieuse est réussie d'une manière experte : en effet la même proposition des conseils évangéliques est faite à tous mais bien présentée comme le niveau supérieur de la vie du chrétien. Si seulement un petit nombre se sent concerné, c'est bien qu'il s'agissait d'une proposition aux meilleurs, non d'un appel de masse. A titre comparatif, la venue à la messe des enfants du catéchisme est obligatoire et est surveillée.

A l'âge de 10 ans, une vocation est déjà en interaction avec d'autres sources que la famille ou la paroisse : les amis de classe scolaire sont également une source de propositions de comportement qui peuvent avoir de l'influence. Au moment de l'adolescence, la vocation va entrer en interaction avec le monde du collège et avec celui des pairs : les intérêts profanes viennent cohabiter avec les normes religieuses et chaque étape de la vie adolescente nécessite une redéfinition de la vocation. Ce peut être des intérêts pour une discipline scolaire, sportive, ludique, intellectuelle qui peuvent être compatibles avec la vocation ou plus radicalement pour le sexe opposé, ce qui ne l'est plus.

Au moment de l'entrée au grand séminaire va se jouer une étape de choix vécue comme tel : ou les intérêts profanes proposés par les interactions dans le cadre familial, scolaire, associatif, l'emportent sur la vie religieuse experte et l'entrée ne se fera pas ou c'est l'inverse. Au grand séminaire, une nouvelle expérience est faite, d'une certaine façon, celle de la vie religieuse, monacale par certains aspects, paroissiale par d'autres, ce qui fait que l'on peut parler de noviciat : la redéfinition de la vocation va devoir se faire en terme d'acceptation ou de rejet de cette situation.

Cependant, cette présentation en termes interactionnistes de la vocation élude un aspect, celui de son inscription dans le cadre du groupe qui gère la vocation, ici l'Eglise catholique qui vérifie les aptitudes de celui qui se présente et qui peut éliminer des candidatures. Par contre la socialisation religieuse fonctionne à tous les degrés : la proposition de situation experte à l'âge de 10 ans devient la situation standard au grand séminaire et entraîne des obligations nouvelles en terme de comportement religieux.

Si donc des comparaisons doivent être faites avec d'autres engagements, ils doivent l'être avec des situations qui supposent une symbiose entre un engagement familial et une organisation ainsi qu'un appel à militer pour les meilleurs. C'est évidemment dans le monde communiste que de telles situations peuvent se trouver ce qui explique d'ailleurs que la JOC ait pu produire tant des militants politiques que

des militants religieux, dont des prêtres : on peut certainement trouver aussi des analogies dans le monde du sport ou dans d'autres.

Il est finalement une forme de comparaison qui est faite souvent, c'est celle basée sur le mot *vocation* : on parle d'une vocation d'artiste ou de scientifique ou de toute situation qui suppose une formation précoce et un don de soi pour la persévérance. C'est à juste titre que cette comparaison est faite à la réserve près que l'usage habituel méconnaît dans ces situations précisément toute la part collective du repérage et de la formation et pense que dans tous les cas, il ne s'agit que d'une disposition individuelle.

On notera aussi que la spécialisation du vocabulaire entre la *vocation* avec son aspect de précocité et de don de soi d'une part et la *profession* d'autre part est spécifique des pays catholiques : quand on traduit en français la conférence *Wissenschaft als Beruf* de Weber, soit on dit "le métier et la vocation de savant", soit on parle du "savant et du politique" en mélangeant les deux registres quand on accouple les deux conférences. On notera cependant qu'à la fin de la deuxième conférence (consacrée au politique), Weber se sent obligé de rétablir une opposition qui différencie deux attitudes : celle de la vocation, où l'on applique une éthique de la conviction, et celle de la profession, où l'éthique de responsabilité s'impose. Ce qui montre bien que l'appel transcendantal de la vocation, subsiste toujours, même quand le vocabulaire croit pouvoir s'en passer.

Bibliographie

DUBAR, Claude, 2006, *Faire de la sociologie*, Belin

ROGÉ, Joseph, 1965, *Le simple prêtre : sa formation, son expérience*, Casterman.

SUAUD, Charles, 1974, Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire, *Revue française de Sociologie*, 15 (1) : 75-111.

SUAUD, Charles, 1975, l'imposition de la vocation sacerdotale, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3 :2-17

SUAUD, Charles, 1976, splendeur et misère d'un petit séminaire, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4 :66-90

SUAUD, Charles, 1978, *La Vocation*, Minuit